

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

L'Association Française de Sociologie (AFS) et l'Association des Sociologues Enseignant dans le Supérieur (ASES) ont l'honneur de s'adresser à vous pour vous alerter une nouvelle fois¹ sur la dégradation très alarmante de la situation financière des universités françaises.

À l'heure actuelle, de nombreux établissements connaissent des situations graves de déficit, qui s'expliquent notamment par le désengagement de l'État, en particulier à travers le refus qui a été acté de prendre en charge le coût pour les universités du passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE) ainsi que la non prise en compte du glissement vieillesse-technicité (GVT). Cette situation conduit les directions d'universités à mettre en œuvre des mesures d'austérité souvent brutales qui finissent par mettre en danger la qualité de l'enseignement dispensé et de la recherche réalisée, et dégrader les conditions de travail de l'ensemble des personnels, qui sont aujourd'hui de plus en plus fragilisés. Des centaines de postes d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de personnels administratifs et techniques sont gelés, les volumes d'enseignement sont souvent revus à la baisse (plusieurs universités ont ainsi imposé une baisse du nombre d'heures d'enseignement en licence et en master via la suppression de cours ou de TD), la paie des personnels temporaires et précaires est souvent retardée, les budgets de la recherche sont eux aussi touchés... avant sans doute qu'on se résolve, dans les conseils d'administration, à augmenter les frais d'inscription. Bref, c'est le service public d'enseignement supérieur et de recherche dans son ensemble qui est gravement mis en danger.

Il paraît aujourd'hui évident que la loi sur l'autonomie et la responsabilité des universités, et tout particulièrement la mise en œuvre des RCE, est structurellement responsable de cette situation, et non seulement la loi sur l'ESR que vous avez votée récemment ne résoudra aucun des problèmes, mais au contraire elle ne fera que les renforcer. Nous sommes persuadés que la seule solution viable à moyen terme sera de revenir sur l'ensemble des mesures intégrées dans les lois de 2007 et 2013.

Néanmoins, une action d'urgence et à court terme nous semble possible, au travers du vote du budget 2014. La légère hausse du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche qui est prévue ne permettra en rien de remédier à la situation, qui ne va que s'aggraver étant donné l'ampleur des déficits et la faiblesse des fonds de roulement des universités dans lesquels les directions ont dû puiser ces dernières années. C'est pourquoi nous vous demandons instamment, au regard de cette situation catastrophique, de défendre auprès du gouvernement un plan de refinancement d'urgence des universités, par exemple en utilisant les fonds du Crédit impôt-recherche – en augmentation constante alors même que son efficacité est très contestée par toutes les enquêtes réalisées. Nous demandons par ailleurs la réouverture d'une réflexion politique de fond sur ce que serait une véritable politique de promotion du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, auquel, pensons-nous, vous devez encore tenir.

Croyez bien que l'AFS et l'ASES ne dramatisent en rien la situation. Au moment où l'on prétend faire de la jeunesse une priorité nationale, et alors même que les gouvernants disent s'efforcer d'accroître la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche français au niveau international, nous ne pouvons que constater une dégradation sans précédent et quotidienne des conditions d'enseignement et de recherche, dont les étudiants et les personnels sont les premières victimes. Nous nous tenons bien entendu à votre disposition pour vous décrire les multiples situations de pénurie et de crise que rencontrent les universités françaises, pour essayer de vous convaincre de l'urgence de prendre des mesures fortes, et plus largement pour discuter avec vous de l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.

Paris, le 16 octobre 2013
Didier Demazière, président de l'AFS
Laurent Willemez, président de l'ASES

¹ Voir notamment la tribune « La loi Fioraso trahit l'université » cosignée par l'ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS EN SCIENCE POLITIQUE (AECSP), l'ASSOCIATION FRANÇAISE DE SOCIOLOGIE (AFS), l'ASSOCIATION DES SOCIOLOGUES ENSEIGNANTS DU SUPÉRIEUR (ASES) dans le quotidien *Libération* du 24 juin 2013. En ligne sur : <http://sociolog.cluster003.ovh.net/spip.php?article185&lang=fr>